

**REFLEXIONS SUR LES MOTIVATIONS DES
CHANGEMENTS OU DES COMBINAISONS DE
LANGUES (ARABE- CHAOUI- FRANÇAIS) DANS
LE DISCOURS DES PROFESSEURS DE
FRANÇAIS DU SECOND DEGRE DE LA REGION
DE BATNA**

**Gaouaou
MANAA**

Université de
Batna

RESUME

Nous tentons à travers cet article, d'apporter quelques éléments d'appréciation sur le phénomène de l'alternance codique, de souligner la complexité de la situation et d'essayer de comprendre :

« Pourquoi change-t-on de langue et par voie de conséquence pourquoi certains participants font-ils plus d'alternance que d'autres alors qu'ils sont tous impliqués dans la même conversation ? ».

Les réponses données permettront de mieux saisir les usages, les attitudes et surtout les motivations du choix des langues intervenant dans le discours des professeurs de français du second degré dans la wilaya de Batna.

Avant de décrire en détail les parties du discours produit par les locuteurs, disons que les motivations de ces changements de langues ont des causes fort diverses qu'il n'est pas aisé de cerner synthétiquement et que la variabilité de ces alternances est difficilement systématisable.

Ce que l'on sait par contre c'est que le choix des langues coprésentes ou des combinaisons possibles de ces langues ne se fait pas au hasard. En effet, l'un des paramètres fondamentaux concerne l'objectif que se fixent les interlocuteurs: outre la transmission d'un message implicite, ces changements de langue ont pour autre fonction d'imposer une stratégie; celle du sujet parlant. Nous pouvons aussi affirmer que dans un contexte de contact de langues, l'utilisation de l'alternance est fonction de la perception de cette situation par les participants.

CARACTÈRE COMPLEXE DU CHOIX LINGUISTIQUE

Chaque fois qu'un locuteur choisit de parler une langue et par conséquent chaque fois qu'il change de langue, ses motivations peuvent être multiples et il serait illusoire de penser qu'on pourrait arriver à établir

une correspondance simple entre chaque choix et sa motivation. La preuve nous est fournie lors des interviews recueillies auprès des locuteurs sur les raisons d'un tel choix et les réponses confirmèrent nos observations : chacun des participants avait donné une justification originale quant à l'emploi de telle ou telle langue : social, interlocuteur, contexte, humeur, authenticité, insistance...etc. Ensuite, il est important de ne pas confondre l'alternance des codes (code-switching) avec l'emprunt, car dans un contexte favorable aux deux langues en contact, il est difficile de saisir les différences.

En effet, le premier représente comme il a été cité auparavant une stratégie de communication, mais dans laquelle le sujet parlant en français transfère des éléments de la langue arabe ou de chaoui à quelque niveau linguistique que ce soit (phonologique, grammatical ou lexical) ; ces éléments ni sont pas intégrés au système linguistique de la langue utilisée c'est-à-dire le français, sinon ils seraient considérés comme des emprunts.

Selon U. Weinreich, un emprunt serait un mot emprunté à une autre culture pour combler un vide dans la langue d'origine. Ces emprunts ne sont pas utilisés pour désigner des réalités culturelles étrangères même si le mot est étranger à la langue employée, et qui reste nécessairement la langue de base. Ce procédé ne correspond pas, comme on peut le supposer, à un besoin linguistique et il faut voir là une influence d'un contact intense des deux langues en présence.

Le code-switching, code oral est une des stratégies les plus courantes des bilingues. C'est un phénomène qui apparaît dans différentes situations linguistiques et il n'est pas toujours le même dans des situations identiques à savoir des réunions formelles de professeurs de français au lycée.

Cette étude dans les conversations de professeurs de français fait apparaître des phénomènes assez semblables à ceux observés sous d'autres latitudes, dans d'autres situations linguistiques.

Ainsi les locuteurs nous ont déclaré lors des interviews, recourir au code-switching pour :

Assurer une communication plus efficace ; en faisant appel aux ressources des deux langues.

Donner plus de rigueur et de relief à la production de l'énoncé : Exemple : (...) Autrement dit [faQid Si la yaetih]= " Qui n'a rien, ne donne rien".

Instaurer une connivence ou une complicité. (...) Le rôle que doit jouer l'association ... , dans les milieux ruraux [ya sahbi]= " O mon ami ". Les membres du même groupe emploient certaines expressions voulant signifier leur entente.

Affirmer une identité ou un statut. 1^{er} exemple : A Arris, les locuteurs natifs marquent l'identité chaoui en alternant (français et chaoui) 2^{ème} exemple : Quand deux professeurs de français se rencontrent en milieu informel, ils alternent surtout pour marquer leur statut.

SURMONTER DES TABOUS LINGUISTIQUES.

Les cas les plus fréquents s'observent quand les locuteurs arabophones évitent de citer les noms de leurs conjoints en arabe et recourent au français.

Nous avons choisi la définition de J.J. Gumperz [1] dont les recherches ont porté sur ce phénomène explicite à travers les cas cités, il précise : " Le code-switching conversationnel, c'est-à-dire l'alternance ou les glissements qui ont lieu à l'intérieur d'une même conversation d'une manière moins consciente, plus automatique sans qu'il y ait changement d'interlocuteurs, de sujet ou d'autres facteurs majeurs dans l'interaction".

Nous informateurs, à travers les interviews recueillies, vont nous aider à mieux comprendre les raisons de l'alternance.

Cette alternance n'est pas le fruit du hasard et ne témoigne pas non plus d'une compétence linguistique, lacunaire ou insuffisante mais d'une stratégie consciente employée couramment par les bilingues dans leurs pratiques communicatives.

Retenons quelques réponses données par nos interlocuteurs aux questions que nous leur avons posées :

Nos informateurs considèrent qu'il y a certaines choses plus faciles à dire en arabe ou en chaoui.

Il arrive parfois dans le feu de l'action que le mot juste en français fasse défaut, il ne vient pas ou simplement il est oublié !

En présence d'un collègue arabophone ou d'une personne étrangère au groupe, certains informateurs admettent recourir à l'alternance de code par déférence.

Ces stratégies d'alternance sont donc conscientes et ont pour effet de mettre en vedette ou d'attirer l'attention sur l'énoncé étranger (recours à l'argumentation par citation des versets de Coran, de proverbes entiers employés dans un énoncé de l'autre langue...).

A cause de l'insécurité linguistique ressentie par ce groupe (P.E.S de français), aujourd'hui minoré. Ainsi, l'emploi du code-switching est une façon de s'identifier au modèle de la majorité des locuteurs arabophones ou berbérophones.

Cette alternance de langue peut servir à adoucir ou à renforcer des actes conversationnels tels que : les demandes, les négations, les affirmations, les explications ...

Exemple :

C'est le chaos [ya sahbi]="O mon ami "

C'est un problème qui occupe le terrain [yaeni]="C'est-à-dire ", l'Islam gagne actuellement beaucoup de terrain.

[ih]="oui ", c'est demandé Dieu !

[ya]="eh ! ", ...[ih]="oui ", je vous assure

[la]="non !", il y a certain...

Il faut créer un semblant d'animation [sah]="vrai ", [naεam]="oui", je pratique et j'entends ...

A cette époque, le recours à l'argumentation par citations par des dictionnaires ou des versets coraniques ainsi que des hadiths. Nous avons remarqué que lorsque la prise de parole s'effectue en français, le passage à l'arabe est de règle par récitation de ces formules rituelles.

Enfin, on peut penser qu'à une plus grande échelle, cette stratégie visera à maintenir deux systèmes de rapports sociaux. Dans les lycées, l'arabe est de rigueur, il symbolise l'autorité. L'emploi du français va permettre de casser cette image forte que veut s'arroger l'autre partie.

Dans une réunion pédagogique en situation formelle, on parle exclusivement arabe est lorsque le professeur de français prend la parole et s'exprimer en français, il s'attire la réprobation de ses collègues arabophones.

L'analyse du corpus fait ressortir les différentes raisons qui ont poussé les locuteurs à faire de l'alternance avec des résultats linguistiques très variés, allant de l'insertion d'un vocabulaire spécialisé en langue arabe dans un discours de base en français à une alternance presque systématique par phrases ou par propositions entières (discours religieux).

Dans cet esprit D. Morsly [2] remarque que les éléments linguistiques grâce auxquels s'effectue le changement de langue sont très divers à la fois par le degré d'extension (mots isolés ou suite d'unités) et par la classe linguistique (morphologique, syntaxique ou lexicale) à laquelle ils appartiennent.

On suppose ensuite pour reprendre P. Gardner-Chloros [3] que dans les schémas linguistiques clairement identifiables correspondent à un ensemble de raisons distinctes, l'alternance lexicale par exemple, correspondrait soit à des lacunes de vocabulaire chez le locuteur, soit à une influence sociolinguistique exercée par une langue sur l'autre dans un domaine donné (religieux , tabou, coutumes, idéologie ...)

En réalité, différentes raisons poussent les locuteurs à faire de l'alternance et différents schémas linguistiques se recouvrent et sont difficilement séparables.

L'écoute attentive des conversations enregistrées, révèle que l'alternance a porté principalement sur des unités isolées (prépositions, conjonctions de coordination, adverbes de négation ou d'affirmation ... etc). Cette forme dite "alternance simple" où le changement de langue ne touche qu'un seul mot ou une expression lexicale / idiomatique : (dictons - proverbes - citations coraniques). Elle peut aussi apparaître sous forme "alternance disloquée" où le changement de langue est marqué par une pause, une hésitation ou interruption qui coïncide avec une rupture grammaticale dans l'énoncé. Bien entendu, ces formules, ces propositions entières fonctionnent linguistiquement comme des unités décomposables.

Dans cette analyse, nous pouvons dégager des groupes de facteurs qui sont :

- Facteurs liés à la compétence du locuteur.
- Facteurs liés à la perception par le locuteur de son interlocuteur.
- Facteurs liés aux aspects sémantiques du discours.
- Facteurs liés aux caractéristiques du langage oral.
- Facteurs liés à des raisons plus profondes : caractérisations individuelles, mutation linguistique, comportement social.
- Non formalité et formalité de la situation.

FACTEURS LIÉS À LA COMPÉTENCE DU LOCUTEUR

La compétence du locuteur dans chacune des deux langues est un facteur antérieur même aux motivations, car on ne peut exercer un choix que dans la mesure où on possède les deux variétés suffisamment bien pour avoir une véritable alternance au moment de produire l'énoncé. Le jeu des compétences linguistiques contribue à déterminer qui parle, à qui ?

Exemple :

- 1) Un locuteur très à l'aise dans les deux langues (suite à un entretien informel) a produit des énoncés avec une forme d'alternance.
[ana]= " moi", à mon avis, il n'y a pas de suivi. Ils finissent par changer et ne travaillent plus.
[anhab]= "je veux", pourquoi ils changent ?
- 2) Un jour, on a chassé le frère d'un enseignant [ardjaε]= " il est revenu", je ne sais pas...

Dans ce cas, le professeur a choisi l'expression appropriée pour marquer les défaillances du système éducatif. Ensuite ce même locuteur ne fera aucune alternance jusqu'à la fin de l'entretien.

Ce premier facteur est illustré d'énoncés produits par des locuteurs de deux établissements différents et qui manient aisément les deux langues en contact.

FACTEURS LIÉS À LA PERCEPTION PAR LE LOCUTEUR DE SON INTERLOCUTEUR

Ce que GUMPERZ appelle « fonction spécification de la personne adresse » est également pertinente ici car, comme nous l'avons constaté, les changements de langue coïncident souvent avec des changements d'interlocuteurs.

Exemple 1 : Le locuteur entame la discussion avec ses collègues en français, se tourne vers moi et continue en arabe :

A mon avis, il ne convient pas du tout à notre régime[walah ya six]= "Au nom d'Allah maître !"

Exemple 2 :

Il s'agit d'un enseignant de formation arabophone s'exprimant difficilement en français :

A-Pour le Tamazight, je suggère qu'il soit étudié au lycée.

B-[I h] = "oui".

En effet, ce dernier acquiesce d'un oui en arabe, se tait un bref instant, se tourne vers moi et approuve précipitamment et cette fois en français.

Il ressort des nombreux exemples que les caractéristiques de la personne à laquelle on s'adresse sont l'un des facteurs les plus contraignants pour le choix linguistique et parmi ces caractéristiques est la compétence linguistique présumée de cette personne.

On peut prévoir que plus il y a d'interlocuteurs, plus le choix linguistique risque d'être instable, et l'alternance est plus fréquente dans un contexte formel (séances de travail au lycée) qu'ailleurs (fa mille, souk, rue...).

FACTEURS LIÉS AUX ASPECTS SEMANTIQUES DU DISCOURS

Il s'agit ici du choix de la langue qui n'est déterminé ni par la compétence du locuteur dans les deux langues ni par les caractéristiques perçues de l'interlocuteur.

Ainsi, l'alternance permettrait au locuteur de simplifier davantage, de parler vrai, de mieux communiquer, d'instaurer un désir d'interaction.

Cette situation de communication décrite par J. J. GUMPERZ qui la place dans la catégorie (personnalisation ou objectivation du segment altéré) précise : « le contraste entre les deux codes semble ici se rapporter à des éléments tels que ceux-ci (la distinction entre parler de l'action et parler en tant qu'action, le degré dans lequel le locuteur est impliqué dans un message ou lui est étranger, la mesure dans laquelle une affirmation reflète l'opinion personnelle ou les connaissances), se réfère à des cas précis spécifiques ou possède l'autorité d'un fait généralement admis ».

- L'emploi de l'arabe ou du chaoui comme langue affective et du français comme langue plus objective, serait un exemple typique de cette catégorie.
- L'emploi de noms propres dans une langue plutôt que dans une autre, dans la mesure où ceci a une signification au niveau de l'identité est une marque de cette catégorie.

Exemple 1 : Chez nous, on dit [t xuxt]= "c'est la ville de T'kout".

L'interlocuteur précisera par la suite que le fait de la prononcer en chaoui, sa langue maternelle a une signification autre et passe mieux chez eux.

Exemple 2 : Je pense que ce qui est arrivé en France est un problème du [hidzab]= "voile islamique ou c'est à prés cela".

Ici, le locuteur a choisi un cas spécifique où logiquement il aurait employé l'équivalent français mais il a certainement cherché à s'impliquer dans l'action.

L'emploi d'une langue comme symbole d'une idéologie particulière (dans ce cas, il y a référence à la religion).

Exemple 3 : Chaque vendredi, il leur dit [alumahat fil dzana]= "les mères vont au paradis".

Exemple 4 : Autrement faQid Si la yaetih]= " Qui n'a rien, ne donne rien".

En fin, comme « stratégie réparatrice », c'est-à-dire un changement de langue qui intervient parce qu'on se rend compte que la langue parlée auparavant était inappropriée.

C'est d'exemple d'un locuteur qui prend la parole en français et quand il s'aperçoit soudain que son interlocuteur ne le comprend pas.

Exemple : Tu remettras cette facture à la Sonelgaz ensuite tu vas voir le P.A.P.C. [yaɛni]= "c'est-à-dire", [troh]= " tu iras...", la suite en arabe.

On remarquera l'hésitation puis l'emploi du monème en arabe pour réparer le discours en traduisant carrément la deuxième proposition.

En analysant les quelques exemples, nous pouvons vérifier à chaque fois le choix qui pousse le locuteur à l'alternance : marquer l'identité chaoui par la prononciation, l'appartenance à la société par l'évocation de traditions et de coutumes.

Ce qui symbolise davantage cette catégorie nous est fourni par l'exemple suivant révélateur d'une idéologie particulière.

Si nous revenons à la religion, nous voyons que le Prophète Mohamed [aSaLat wa Salam ɛalih]= "paix et salut sur lui", il travaillait...

Pour le locuteur qui préfère utiliser l'équivalent d'un terme dans le contexte local, on dira qu'il a fait un choix vis-à-vis du registre lié à

l'intention communicative qui déterminera la langue dans laquelle on s'inscrit.

Ce qui est "foulard " ou "voile islamique" en France, devient "hidjab " en Algérie. Précisons qu'en aparté, le locuteur, ancien émigré, a bien parlé de foulard.

FACTEURS LIÉS AUX CARACTÉRISTIQUES DU LANGAGE PARLÉ

Toute conversation spontanée, paraît de premier abord, désordonnée, désarticulée dans une description minutieuse. En fait, elle est ordonnée, logique. Seulement, on ne peut l'ordonner selon la même façon que le texte écrit où la grammaire règne sans partage.

Le langage parlé trouve sa cohérence dans plusieurs mécanismes différents comme : la répétition de mots ou de propositions voire de phrases entières.

Le langage convse caractérise par des phrases courtes, des pauses, des interruptions qui lui donnent un aspect de discontinuité supplémentaire.

P. GARDNER-CHLOROS [4] pense que si les changements de langue semblent pouvoir se produire à n'importe quelle jonction du discours, y compris à l'intérieur même des mots, les changements aux principales "frontières " grammaticales sont tout de même plus fréquentes. Quant à J. J. GUMPERZ, la répétition dans l'énoncé a pour but d'intensifier ou d'éliminer l'ambiguïté.

Observons quelques exemples :

- Il leur dit tous les vendredis [kul dzamea] = répétition
- [ih]= " oui ".
- Portez le [hidjab] d'abord est le reste viendra après la prière pour les jeunes [yak]= " n'est-ce pas " = une répétition dans l'autre langue.
- L'absence de profs compétents, l'appel à des suppléants, aux arabisants qui enseignent le français. Autrement là ... il y a ... automatiquement ...

L'interlocuteur reprend immédiatement :

- Autrement dit [faQid si la yaetih]= " qui n'a rien, ne donne rien ".
- Le français est une langue étrangère ... [ih]= " oui ".
- Remarquons la briéveté de la phrase, la pause suivie de l'alternance et l'emploi de l'autre langue pour marquer son message et faire ressortir le statut de cette langue.
- Il faut aussi mentionner le phénomène de "déclenchage " qui caractérise le langage parlé.

- La concrétisation au niveau de l'énoncé s'explique par le temps de planification du discours parlé qui est moins long que celui de l'écrit : un mot ou une expression dans une langue provoque souvent une chaîne de mots dans cette langue.

Exemples :

Ils planchent [huma] sur les ouvrages [antaæhum], les programmes ...
comme ça...

.....1.....2

1(eux) ---→ déclenche -----→ 2(les leurs).

Et si nous revenons au prophète Mohamed [SaLa Lah wa Salam
ealih], il travaillait [æand] Khadidja

1 2
1(Mohamed) -----→ déclenche -----→ 2(chez Khadidja).

- Ceux avec lesquels je m'exprime en berbère ... [Sawiya]

Par exemple :

1 2
- 1(berbère) - --→ déclenche-----→ 2(chaouia).

C'est à chaque fois 1(huma, Mohamed, berbère) qui déclenchent-----→
2(les suites dans l'autre langue).

[antaæhum, Khadidja, Sawiya].

FACTEURS LIES A DES RAISONS PLUS PROFONDES

La question essentielle est la suivante : pourquoi change-t-on de langue Et par voie de conséquence pourquoi certains participants font-ils plus d'alternance que d'autres alors qu'ils sont tous impliqués dans la même conversation.

Nous dirons que l'alternance dépend en partie de facteurs individuels qui concernant aussi bien l'histoire linguistique de chacun que sa personnalité.

Le premier exemple est celui de ce locuteur qui aime bavarder, raconter des histoires, discuter de sa vie privée, il a eu plus d'occasions de changer de langue que quelqu'un qui ne dit que l'essentiel au risque de produire un discours décousu ou simplement se taire. Comme c'est le cas de ce locuteur qui se réfugia dans un silence religieux durant toute la séance alors qu'en situation informelle il était si bavard. Quant au troisième, on est sûr qu'il a fait de grands efforts pour ne pas alterner et cela est vérifié par ses nombreuses pauses, répétitions, bégaiements ou reprises.

Un autre paramètre important et plus profond concerne la mutation linguistique qui est en cours non seulement dans la région de Batna mais à l'échelle du pays. La généralisation de la langue nationale, l'arabisation totale du milieu et par conséquent la marginalisation du français ont créé une nouvelle situation : la langue française est aujourd'hui pénétrée de plus en plus d'éléments de l'arabe et parfois de chaoui. Il est fort à parier que ce phénomène ira en s'accroissant et que certains de ces éléments deviendront sans doute rapidement des emprunts.

Il faut aussi tenir compte du contexte dans lequel se déroule cette alternance c'est-à-dire le lycée où l'emploi du français est plus important que dans d'autres secteurs. Cette alternance constitue un facteur équilibrant qui maintiendrait la présence de chacune des langues dans les circonstances où l'on emploie une seule.

Nous avons constaté au cours des conversations de nombreuses expressions conversationnelles (exclamations, proverbes, hadiths, serment, prêche, ... etc.), étaient employés en arabe dans le discours français et certainement en français dans le discours arabe.

Il semble que le facteur social soit déterminant lorsque l'alternance est très fréquente. En effet, l'alternance est moins fréquente lorsque chacun parle arabe ou français selon ses propres préférences mais elle est plus importante sur les lieux de travail (au lycée ou l'on recense trois cas de figure).

- Le professeur de français parle en arabe au proviseur.
- Il s'exprime en français avec ses élèves.
- Il produira un discours alterné avec ses collègues (conversations enregistrées).

Les entretiens avec chacun des professeurs nous apportent une aide inestimable pour comprendre les motivations des changements de langue.

- L'une des raisons pour changer de langue est que l'on estime que l'une des langues est plus appropriée pour exprimer un concept, une idée particulière : proverbes intraduisibles, parler local, histoires ou anecdotes du terroir.
- La deuxième raison est sans doute liée à la compétence linguistique du locuteur ou de l'interlocuteur (voir alternance de codes de compétence et alternance de codes de l'incompétence chez les bilingues de Hamers et Blanc[5]).

On alterne pour boucher un trou parce qu'on ne trouve pas le mot juste, au bon moment dans la langue qu'on parle. Pour parler

couramment, sans s'arrêter ou observer des pauses, des silences, on continue en remplaçant le vide par le mot qui convient ou alors carrément pour terminer la phrase. C'est là une solution de facilité surtout en situation de communication formelle (chose qui se fait souvent en classe).

Cette alternance dépend en partie de facteurs individuels qui concernent aussi bien l'histoire linguistique de chacun (cursus scolaire, compétence individuelle, milieu d'origine, choix personnel) que sa personnalité.

Aujourd'hui, on constate que beaucoup de locuteurs produisent des discours où la tendance est vers l'arabe moderne avec les progrès de l'arabisation des médias, de la justice, de l'administration...

Cela se fait aussi avec l'abandon progressif du chaoui et de l'arabe dialectal.

Cette utilisation de l'arabe littéraire peut donner un certain pouvoir mais permet surtout de s'identifier à l'autorité, à la loi, aux institutions. C'est l'accès au savoir, à la science, au statut social avec son corollaire de langue valorisée / dialecte dévalorisé.

C'est la langue maternelle qui subit la véritable mutation car coincée entre le désir de s'appropriier la langue nationale au même titre que le français pour éviter la marginalisation génératrice d'angoisse et d'agressivité comme le souligne Y. Cherrad [6] dans son étude sur le phénomène.

Sur le terrain, il y a chez les membres de groupe social, une lutte continuelle pour le choix et l'utilisation des langues, sachant que le français représente pour eux l'outil de travail indispensable alors que l'arabe reste le moyen adéquat pour communiquer avec le reste de la population.

Notre locuteur bilingue sera placé dans un mouvement de va et vient entre les différents codes dans une situation instable sans cesse à reconstruire.

Le passage d'une langue à l'autre peut se produire à tout moment, selon les circonstances et les besoins.

Exemples :

- "A mon avis, il ne convient pas à notre région", se retourne vers moi [waLah ya SiX] ... c'est un avis personnel. Ensuite il continue en français avec eux.
- Le locuteur A discute avec un collègue en français.

Dans les milieux muraux ... Se tourne vers moi [ya sahbi] puis reprend en français avec ses collègues.

- [ma dzawax] les voisins [ntaena] = "ils ne son pas venus ...les nôtres".

Enfin, nous pensons qu'un facteur social est déterminant quand l'alternance est fréquente. Il faut sans doute étudier l'origine sociale du locuteur pour comprendre cette alternance fréquente :

- Milieu défavorisé.
- Origine rurale.
- Ancien émigré.

Le sujet social sera assimilé à un acteur amené dans le cours d'une même journée à remplir des rôles très divers. Son rôle social correspond à ce qui est attendu de lui, qu'il l'exerce, dans une société donnée, son répertoire verbal est le reflet de son répertoire de rôles.

Ainsi le professeur de français s'adresse à son élève sur le ton de la confiance avec un lexique simple, il parle avec déférence à son supérieur hiérarchique, à l'inspecteur, en utilisant un vocabulaire plus recherché. Avec le Proviseur, il obéira au modèle général selon le statut qu'il occupe dans la société.

Dans les lycées, nous sommes en présence de deux cas de figure :

Le premier cas délimite les situations formelles qui demandent l'utilisation de l'arabe avec les responsables administratifs (Proviseur, censeur) et du français avec l'inspecteur pédagogique et les élèves.

En revanche, il existe une grande liberté de choix au fur et à mesure que l'on avance vers une plus grande situation de non formalité.

Ainsi la formalité est en rapport avec certaines identités sociales, c'est-à-dire avec la relation entre deux positions d'une situation du statut. La formalité peut aussi faire l'objet d'un consensus entre les gens éloignés, de statut différent.

Ce qu'ils peuvent partager à travers cette communication déterminera le code d'échange.

Exemples :

La relation s'établit ainsi :

- | | | | |
|---------------|--|---|-----------|
| a) Professeur | savoir, information

en français | → | étudiants |
| b) Médecin | conseille, prescrit

arabe / français | → | patients |
| c) Gouvernant | discours, lois, directives

arabe | → | gouvernés |
| c) Patron | ordres, circulaires

arabe / français | → | employés |

REMARQUES

- 1) La différence de statut va renforcer la formalité de la situation donc le recours à l'usage unique d'un code ou alors observer un consensus entre les interlocuteurs (b et d).
- 2) Chez les professeurs de français, l'alternance peut intervenir dans une grande variété d'échanges : conversations amicales ou familiales, relations commerciales, tables rondes, débats dans les réunions informelles surtout. Dans les situations formelles, elle se manifeste très peu dans les cours, les discours officiels, les prêches religieux. L'arabe littéraire est par excellence la langue du formel particulièrement pour la prise de parole officielle. Il en est de même pour toute prise de parole en classe qui doit se faire en français dans cette communauté à l'intérieur des classes.
- 3) Il existe un facteur important dans les interactions informelles qui est le degré d'intimité entre les interlocuteurs. Pour la majorité des algériens, l'arabe reste la langue d'intimité et il en est de même pour la majorité des auréssiens pour lesquels le chaoui supplante l'arabe. Elle indique la solidarité ou l'identité avec l'interlocuteur comme ces deux professeurs qui se dévoilèrent en ma présence à travers leur langue maternelle. A l'étranger, l'algérien utilisera l'arabe avec ses compatriotes même si en Algérie, il utilisera le français. Le degré d'intimité peut avoir une influence sur les interactions en situation formelle. Cela permet de rompre certaines barrières sociales fixées par les normes établies.

Exemples :

- Le professeur peut s'exprimer dans la langue maternelle de l'élève.
- Le médecin peut parler au patient qu'il connaît dans sa langue maternelle.

Nous retiendrons qu'en général, dans les cercles, les histoires sont racontées en arabe dialectal. On affirme qu'elles sont plus gracieuses dans cette langue, car elle se prête mieux que le français pour exprimer les commentaires et histoires humoristiques

Les discussions, les disputes, les blagues se font généralement dans la première langue acquise en situation informelle du type "réunion d'amis" comme c'est le cas des professeurs de français au lycée.

Les dimensions ordonnées pour le choix de la langue [7] déterminent pour le lycée, un "cadre sérieux" de l'échange qui serait un cadre spécifique où l'on rangerait les professeurs de français des différents établissements.

La plaisanterie serait par exemple, présentée dans ce cadre dit sérieux de l'échange et l'humour sera du domaine exclusif de la langue maternelle ou alors sera bilingue comme cela est rapporté dans l'étude intitulée "L'humour bilingue" de D. Morsly [8].

4) Les dimensions qui interviennent dans le choix de la langue sont multiples. On retiendra:

a) LA PRESSION SCOLAIRE

La pression la plus forte pour l'utilisation du français provient surtout de l'école. On recommande aux parents et aux enseignants d'employer le français avec leurs enfants afin que ces derniers aient une pratique plus grande dans cette langue.

b) LA CAPACITE LINGUISTIQUE

Au moment de choisir une langue, la plupart des sujets parlants prennent en considération la capacité linguistique de l'interlocuteur.

c) TENDANCE VERS LE BILINGUISME

Les résultats des enquêtes démontrent une augmentation de la capacité bilingue qui se reflète dans une tendance de plus en plus grande à utiliser les deux langues en présence en situations informelles. Les pratiques langagières entre générations différentes démontrent également une tendance vers l'alternance codique plutôt que l'emploi généralisé du français. Ici, il faut tenir compte de l'histoire individuelle de chacun et de sa formation.

d) LE SEXE

Nous avons remarqué aussi que les hommes ont tendance à utiliser l'arabe ou le chaoui avec les autres hommes et le français avec les femmes.

Les femmes quant à elles, utilisent beaucoup plus le français que l'arabe invariablement avec les uns et les autres.

La réalité quotidienne montre que s'il y a une tendance vers une plus grande diffusion de l'arabe littéraire et du français due au progrès de la scolarisation, elle se manifeste beaucoup plus dans l'emploi du code-switching que dans l'augmentation de l'emploi du français.

BIBLIOGRAPHIE

- 1) J.J. Gumperz – 1989. “ *Sociolinguistique interactionnelle* ”, “ *L’alternance codique dans la conversation* ” l’Hermann, 1989, pp 57-99.
- 2) D. Mosly – 1991. “ *L’alternance des codes dans la conversation de locuteurs algériens* ” in “ *l’humour bilingue en Algérie* ”, 1988, Humouresques – Editions Nice T2.
- 3) P. Gardner-Chloros – 1985. “ *Le code-switching à Starsbourg* ” in “ *le français en Alsace, sous la conduite de G. Salomon* ”, Paris 1985, pp 224-234.
- 4) P. Gardner-Chloros- 1985.
Id. Ibid.
- 5) J.F. Hamers et M. Blanc – 1983. “ *Bilinguisme et bilinguisme* ” Chap V, p 199. Edition Pierre Mardage. Bruxelles.
- 6) Y. Cherrad – 1989. “ *Les Algériens et leurs rapports avec la langue* ” in, Lengas n° 26.
- 7) C. Baylon – 1991. “ *Sociolinguistique* ”, Extrait du système de l’arbre de Joan Rubin 1968, p 157.
- 8) D. Morsly – 1991.
Id. Ibid, page 2.